



Entrepreneurs et obligations : un atelier pratique avec l'URSSAF pour sécuriser son activité

Mardi 28 avril 2026

La CCI du Pays d'Arles, en collaboration avec les DéCCIdeuses et en partenariat avec l'URSSAF Provence-Alpes-Côte d'Azur, organise un atelier pratique à destination des entrepreneurs du territoire :

“Entrepreneurs et obligations : éclairage pratique avec l'URSSAF”.

Dans un contexte où les obligations administratives et sociales peuvent rapidement devenir complexes, cet atelier a pour objectif d'apporter des réponses concrètes et accessibles aux porteurs de projet comme aux dirigeants déjà en activité.

Mieux comprendre ses obligations pour mieux entreprendre

Animé en partenariat avec l'URSSAF, cet atelier permettra aux participants de faire le point sur les fondamentaux liés à la gestion de leur activité. Il offrira un éclairage pratique sur les démarches à connaître pour sécuriser son entreprise et éviter les erreurs fréquentes.

Au programme :

- Présentation de l'URSSAF et de ses missions auprès des entreprises
- Focus sur le dispositif créateur
- Explication des différents statuts (travailleurs indépendants, assimilés salariés...)
- Découverte des aides disponibles et des offres de services proposées par l'URSSAF
- Temps d'échanges pour poser ses questions et obtenir des réponses personnalisées

Un rendez-vous utile pour tous les entrepreneurs du territoire

Ouvert à tous les entrepreneurs du Pays d'Arles, cet atelier s'adresse aussi bien aux créateurs d'entreprise qu'aux dirigeants souhaitant consolider leurs connaissances et sécuriser leur développement.

Pour profiter de cet atelier gratuit et bénéficier de conseils pratiques et personnalisés, les participants sont invités à s'inscrire directement sur le site de la CCI :

arles.cci.fr > Agenda > **Entrepreneurs et obligations : éclairage pratique avec l'URSSAF**

À travers ce temps d'information et d'échange, la CCI du Pays d'Arles et ses partenaires réaffirment leur engagement à accompagner les entrepreneurs localement, en leur donnant les clés pour entreprendre sereinement.



CCI PAYS D'ARLES

Informations pratiques

 **Mardi 28 avril 2026**

 **De 10h00 à 12h00**


 **CCI du Pays d'Arles, 22 Avenue de la 1ère Division France Libre 13200 Arles**

Plus d'infos pour les participants :

Élodie François

Conseillère Entreprise Création & Transmission

CCI du Pays d'Arles

 04 90 99 08 08

 creation-entreprises@arles.cci.fr

Contact presse : Manon REGGIANI – mreggiani@arles.cci.fr - 0617681418